

Règle G17

Peu/Peux/Peut

Rappel : tu as le droit de t'aider du GACODES ou des affichages dans la classe.

Ce qu'il faut savoir	On écrit « peu » lorsqu'on peut le supprimer (avec les mots qui l'entourent). On écrit « peux » (verbe Pouvoir) lorsqu'on peut le remplacer par « pouvais ». On écrit « peut » (verbe Pouvoir) lorsqu'on peut le remplacer par « pouvait ».
Entrainement	http://orthographeenligne.tableau-noir.net/peupeuxpeut.html – Note le score dans la case « entraînement-résultat » de ta préparation de dictée. – Si tu as plus de 90%, colorie la case « validé » et continue ta préparation. – Si tu as moins de 90%, colorie la case « non validé » et effectue le perfectionnement.
Perfectionnement	http://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-3882.php – Note le score dans la case « perfectionnement-résultat » de ta préparation de dictée. – Si tu as plus de 90%, colorie la case « validé » et continue ta préparation. – Si tu as moins de 90%, colorie la case « non validé ».